

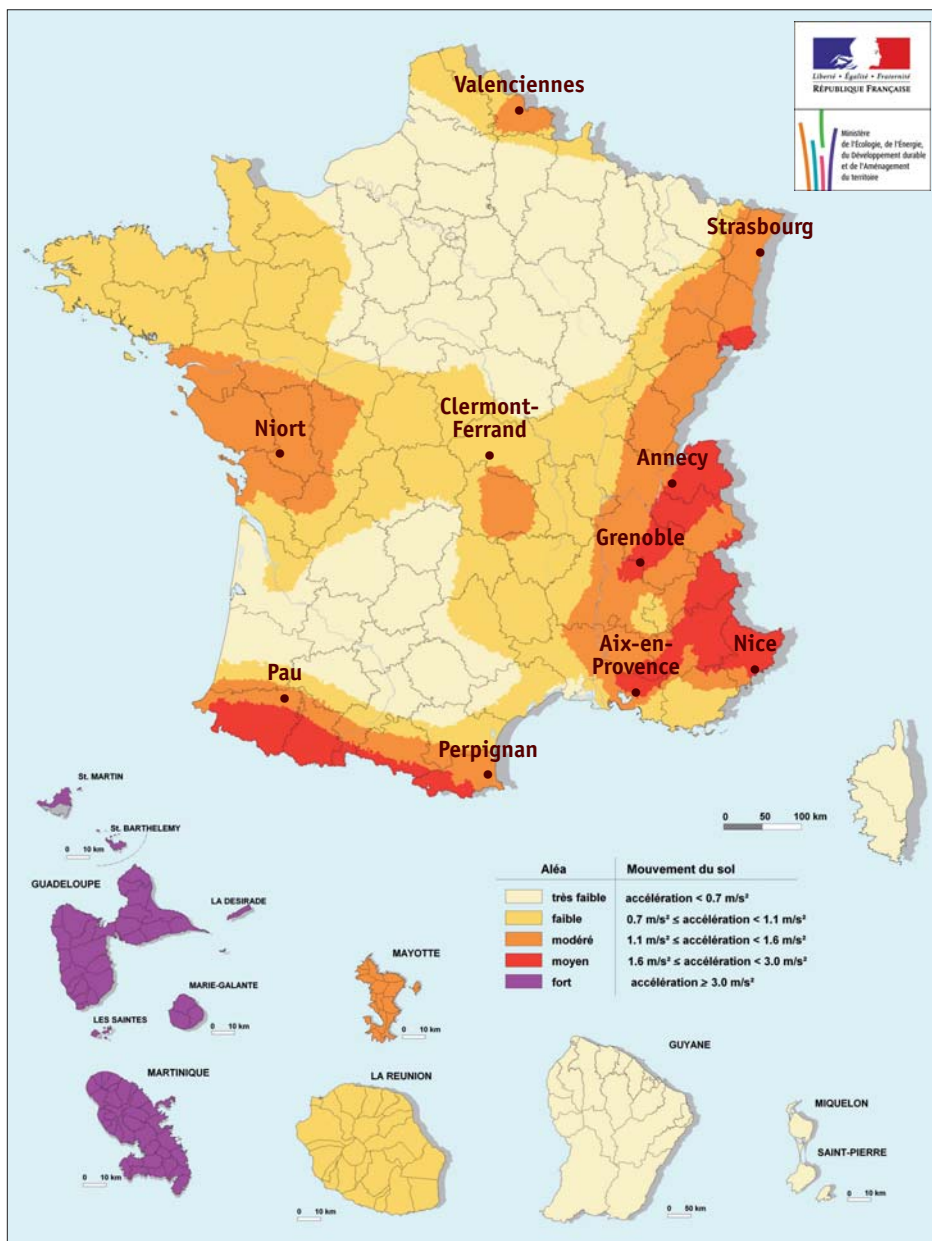


Les lieux des réunions et la nouvelle carte sismique



RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE  
POUR LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

# Aléa sismique de la France



# LE RISQUE SISMIQUE DANS LA CONSTRUCTION

Neuf  
&  
Rénovation

LA NOUVELLE  
REGLEMENTATION  
•  
LA NOUVELLE  
CARTE D'ALÉAS

N  
O  
I  
T  
A  
T  
I  
V  
N  
I

Une réunion organisée  
par l'AQC avec l'appui  
du Ministère du développement durable





Les textes actuels relatifs à la réglementation parasismique des constructions évoluent permettant d'intégrer l'harmonisation européenne des règles de calcul des structures pour leur résistance aux séismes (Eurocode 8). Cette nouvelle réglementation s'appuie sur un nouveau zonage géographique de l'aléa sismique : Le décret du 14 mai 1991 était fondé sur l'évaluation de l'aléa publiée en 1986 calculé à partir de données sismo-



logiques antérieures à 1984. De nouvelles données étant disponibles, une nouvelle carte en France a été établie. Dans ce contexte, l'Agence Qualité Construction mandatée par le Ministère du développement durable, vous propose de participer à une demi-journée d'information sur les conséquences de la mise en place de cette nouvelle carte et des réglementations associées :

## LE RISQUE SISMIQUE DANS LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION EN FRANCE

### Lieux et dates prévisionnelles des réunions

• Valenciennes	15 janvier
• Nice	17 février
• Aix en Provence	18 février
• Perpignan	19 février
• Annecy	10 mars
• Grenoble	11 mars
• Clermont Ferrand	12 mars
• Guadeloupe	30 et 31 mars
• Martinique	2 et 3 avril
• Strasbourg	16 avril
• Pau	11 mai
• Niort	13 mai

### Modalités d'inscription

L'inscription est **obligatoire** et la participation à la réunion est **gratuite**. Pour vous inscrire, utilisez le bon d'inscription ci-joint en précisant la ville que vous choisissez pour votre participation.

Vous recevrez un courrier de confirmation précisant le lieu de la réunion et la liste des intervenants

Plus de détails voir le site [www.agencequaliteconstruction.com](http://www.agencequaliteconstruction.com)

### Programme de la réunion

Les présentations et les débats sont animés par l'AQC avec l'appui du Ministère et d'experts.

A PARTIR DE

13h00

Accueil café

14h00

Présentation de la journée :

Par les Services de l'état et AQC

14h15

Introduction générale au risques

Par l'AQC

14h30

Principes généraux du risque sismique, nouvelles dispositions réglementaires (neuf et rénovation), enjeux locaux

Par le Ministère

15h00

Les bonnes pratiques (neuf et rénovation)

Par un spécialiste du domaine

15h30

Impact sur le terrain : Le point de vue des acteurs locaux  
Echanges avec la salle

Intervenants potentiels :

M. Œuvre, M. Ouvrage et /ou Ingénieur territorial, artisan et/ou entrepreneur, constructeur de maisons individuelles, expert construction ou un assureur/régleur, bureau de contrôle, etc.

17h00

Cocktail

Remise au participants d'un dossier techniques avec CD Rom et brochures de formation